

Service instructeur
Mission Aménagement de la Montagne

N° 112/43-07

Service consulté
DIF

**AFFECTATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME DANS LE CADRE DU
PROGRAMME DE RESTRUCTURATION ET DE MODERNISATION DE LA
STATION DU LAC BLANC**

Résumé : *le présent rapport a pour objet de proposer l'affectation d'une autorisation de programme d'un montant de 90 000 € sur le programme F043 pour une opération de développement estival de la station du Lac Blanc.*

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la politique départementale en faveur de la modernisation des sites de loisirs été/hiver de la montagne haut-rhinoise. Il doit permettre au Département de contribuer au financement d'une opération, notamment estivale, de modernisation des infrastructures de loisirs, dont la réalisation est prévue cet automne ou au printemps prochain sur le site du Lac Blanc.

En effet, les programmes de 2006 et 2007 ont permis de réaliser en majeure partie les équipements de la 2^{ème} tranche du programme de développement de la station et l'opération, objet du présent rapport, fait partie de la fin du programme d'aménagement.

Le projet consiste en la création d'un « sentier pieds nus » qui s'intègre parfaitement dans la politique de développement estivale au travers d'une activité grand public, ludique, encore insolite en France et qui est inspirée d'une pratique instaurée en Forêt Noire.

Le principe d'un sentier Pieds Nus consiste à proposer aux promeneurs déchaussés un parcours de 1 à 3 kilomètres, avec des surfaces et des revêtements variés, par exemple : herbe, sable, aiguilles de pin, pierres, gués L'itinéraire est jalonné d'étapes dédiées aux 5 sens : l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût, la vue et permet de sensibiliser les visiteurs à l'environnement en les immergeant dans la nature.

La création du sentier est complétée par l'aménagement d'un espace d'accueil comprenant :

- un local billetterie
- un point d'eau pour le lavage des pieds au retour du circuit

- un local « consigne » afin que les visiteurs puissent y laisser leurs chaussures
- un local du type hors sac destiné aux groupes et aux accompagnants
- des toilettes sèches.

L'objectif est de créer un nouveau pôle d'animation aux abords de l'espace nordique (Blancrupt), afin d'assurer une fréquentation plus régulière de la station, y compris en période estivale, tout en canalisant ce nouveau public dans un espace limité. La fréquentation attendue se situe entre 20 000 et 40 000 visiteurs par an.

Le coût de l'opération s'élève à 100 000 € Hors taxes pour laquelle une participation départementale à hauteur de 90 %, soit 90 000 €, est sollicitée.

En conclusion, je propose à votre Commission :

- d'accorder une subvention d'un montant de 90 000 € au Syndicat Mixte d'aménagement du site du Lac Blanc sur un montant subventionnable de 100 000 € au titre du programme 2007 pour réaliser la création du sentier Pieds Nus,
- d'affecter le montant de 90 000 € sur l'autorisation de programme F043/2007-2, fonction 94, nature 20415, enveloppe 94663,
- d'autoriser le versement de ce montant au Syndicat Mixte d'aménagement du site du Lac Blanc

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER